

COMPTE RENDU de la 9ème réunion CEM du 08 avril 2021, 20h

Membres :

Excusés : Jean-Pierre, Catherine, Déborah, Marie-Hélène, Marie-Paule

Présents : tous les autres membres (14)

Ordre du jour :

- Validation du CR n°8
- Point sur les réponses du Maire
- Nom de la page Facebook de la Mairie
- Validation du flyer et répartition des secteurs pour la distribution
- Présentation, débats et choix du projet à présenter au prochain conseil municipal.

Validation du CR n°8 :

Le CR n°8 est validé en séance

Point sur les réponses du Maire :

Il n'y a pas de boîte à idées en place à la Mairie mais le principe sera mis en place.

Le projet de réorganisation des emplacements des contenants à ordures est piloté par la communauté de commune en accord avec les communes concernées (le SYDED est responsable du ramassage). Pour Aynac le Maire est d'accord pour que la CEM participe aux diverses réunions qui auront lieu dans le cadre de cette réorganisation. Pour la Mairie Didier Thamié est chargé de ce dossier.

Dans le cadre du projet maraîchage, la CEM souhaite savoir la source d'approvisionnement en légumes destinés à la cantine scolaire. Le Maire confirme que les légumes sont achetés à l'épicerie du centre à Aynac.

Nom de la Page Facebook de la Mairie :

En séance, plusieurs propositions sont faites et sont mises au vote par les 15 membres présents:

La vie à Aynac : 9 voix

Trait d'union : 3 voix

sans avis : 2 voix

Plaquette présentation CEM :

Tiphaine, Damien et Louis proposent en séance 2 versions de la plaquette qui sera distribuée sous la forme d'un flyer, une version présentant une ancienne photo scolaire devant l'école communale d'Aynac sur laquelle les visages des élèves sont remplacés par ceux des membres de la CEM et une version présentant une carte IGN de la commune avec ses hameaux sur laquelle les visages des membres sont placés dans le secteur qui les concerne. Votes pour le flyer avec ancienne photo scolaire :

- 13 voix pour
- 1 voix contre

Cette version finalisée sera présentée au conseil municipal du 12 avril 2021.

La distribution du Flyer sera assurée par les membres de la CEM dans leurs secteurs respectifs, la centre bourg étant pris en charge par Tiphaine, Damien, Louis et Marie Françoise. Il est aussi prévu d'afficher le flyer chez les commerçants et à la mairie (consultable uniquement). Un tableau récapitulatif des hameaux/personnes chargée du secteur sera communiqué bientôt et nous referons le point à la prochaine réunion.

Présentation, débats et choix du projet à présenter au prochain conseil municipal :

Lors de la réunion CEM n°8 du 30 mars 2021, il était convenu que le projet maraîchage, si suffisamment abouti, pourrait être présenté lors du conseil municipal du 12 avril 2021. Elizabeth, Étienne et Florian nous présentent donc le projet détaillé qu'ils ont travaillé sur la base de la fiche projet CEM (Quoi, Comment, Quand, Par qui et pour qui, Extension possible) et sous la forme d'une répétition de la présentation à réaliser devant le conseil municipal.

Suite à cette présentation, chacun s'exprime, donne son avis. La présentation du projet doit être un peu retravaillée. Les membres sont d'accord pour reporter la présentation à un autre CM. Voici un petit résumé de ce qu'il en ressort :

Présentation en mode « répétition de la présentation devant le CM » :

- Présentation des possibilités de maraîchage/verger : pourquoi ? qu'est ce qu' est possible de faire ? ce que cela peut apporter pour la commune ?...
- Le groupe propose plusieurs possibilités pour réaliser le projet
- (voir annexe)

Questions des membres au groupe de présentation

Pas de grosses questions sur le fond du projet, juste des quelques petites précisions demandées.

Tour de table pour sonder l'avis de chacun sur la présentation et quels conseils apporter pour compléter celle-ci :

- Préférence des termes « pré-projet » ou « concept » pour la présentation plutôt que « projet » : durant la présentation, des étapes sont développées et le gros du projet arrive plus tard (chiffrage, recherche de subvention, accompagnement par divers organismes énoncés...) une fois que le pré-projet est validé.
- Donner plus envie au CM de se lancer dans le projet
- Insister l'idéologie/le « problème à résoudre »/l'intérêt pour la commune → évoquer une prise de conscience au CM
- Rassurer sur la charge de travail et l'ampleur du projet (accompagnement par des organismes locales qui connaissent ce genre de projet, solutions envisageables...)
- Insister sur les arguments qui touchent le projet (plantation d'un arbre à chaque naissance/mariage/autres...)
- Rappel : La CEM est un moteur d'idées qui peut aider le CM dans ce projet et proposer des solutions/axes de recherches et participer à leurs réalisation en mobilisant les forces vives de la commune.

Bilan : report de la présentation au CM

La question de savoir s'il est opportun de conserver ce « pré-projet maraîchage » en temps que premier projet présenté au CM est soulevée. Il serait judicieux de choisir un

thème concernant directement et rapidement la majorité des habitants, visible par toutes et tous. L'idée est de choisir un projet simple à résultat rapide avec pour objectif de mettre en évidence l'utilité de la CEM aux yeux de tous (CM et habitants). De cette idée nous déduisons que le projet maraîchage comme premier projet n'est sans doute pas adapté au vu des critères évoqués. Voir si les projets arboretum, ramassage des déchets, etc.. répondent mieux à ces critères et dont l'écho serait plus rapidement palpable.

Prochaine réunion CEM : prochaine réunion la semaine du 19 au 23 (date définitive communiquée le 16 avril à la suite du sondage Framadate)

- Validation du CR9
- Choix des membres qui s'occuperont du dossier « réorganisation de l'emplacement des poubelles et sécurisation » (+ panneaux d'affichage?)
- Point sur la distribution du flyer (secteurs/personnes)
- Présentation projet maraîchage modifié et des autres projets aboutis.
- Choix d'un projet à présenter à un prochain CM

